

ANGERS

Aux origines du Roi-de-Pologne

Construit vers 1561, l’Hôtel du Roi-de-Pologne à Angers a probablement été commandité par un riche négociant.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

1561 (vers) : Construction de l’hôtel, d’après une analyse dendrochronologique de la charpente. La date de 1570 figurait sur une cheminée d’un pavillon aujourd’hui disparu.

1740 (années) : Depuis la première moitié du XIX^e siècle, il est appelé à tort « hôtel du Roi-de-Pologne », une dénomination qui se rapporte en fait à un groupe de trois maisons situées au bas de la montée de l’Esvière, actuelle rue Pitre-Merlaud et ne remonte qu’aux années 1740. C’était l’enseigne d’une auberge créée par Étienne Tassin, marchand de Saint-Dié, en Lorraine, en hommage à son souverain d’alors, Stanislas Leczinski, ancien roi de Pologne.

Quant à l’origine de l’hôtel lui-même, elle reste encore inconnue, tout comme son nom. Un riche négociant en est probablement le commanditaire, ayant choisi un emplacement à proximité du fleuve, alors grande voie commerciale. C’est, quoi qu’il en soit, un témoin typique de la seconde Renaissance angevine, tant sur le plan architectural que sur celui du décor, avec sa grande cheminée racontant l’histoire du chasseur Actéon.

1875 : La Ville obtient une déclaration d’utilité publique pour la création d’un quai et d’une cale au Roi-de-Pologne. Le projet n’est pas mis à exécution pour des raisons budgétaires.

1906 : Nouvelle étude pour la réalisation d’un quai.

1908 (21 février) : Adoption du projet de construction du quai, vote d’un crédit de 85 000 francs, subordonné à une contribution de l’État pour moitié de la somme, mais ce dernier ne consent qu’au quart.

1909 : Le syndicat de défense des



Avant restauration, août 1968.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISET, 9 FI 3465

intérêts du quartier Saint-Laud et du quai du Roi-de-Pologne réclame la construction d’un port, logique selon lui, l’essentiel de l’activité portuaire provenant de l’embouchure de la Loire. « La vue du quai du Roi-de-Pologne actuel [de simples berges de terre], écrit-il, qui présente l’aspect d’un véritable dépôtoir », fait fuir les touristes !

1910 (14 janvier) : Le conseil vote un emprunt de 2 365 000 francs, dont 120 000 francs doivent être consacrés au quai. Cette décision n’est pas suivie d’effet.

1910 : Lors des grandes inondations, l’eau atteint le premier étage des maisons. Situées à une cote très basse, les berges sont, presque chaque

année, recouvertes par les eaux.

1912 : La Ville achète une partie de l’hôtel du Roi-de-Pologne.

1913 (7 février) : Le conseil municipal émet le voeu que la Ville se rende propriétaire de la seconde partie de l’hôtel et que le bâtiment soit transformé en musée. Gilles-Deperrière suggère un musée iconographique de la vigne. Le docteur Labesse propose un musée de la navigation.

1913 (13 juin) : Les édiles reviennent sur leur décision et votent la démolition du bâtiment, afin de faire l’économie de 20 000 francs d’indemnité à un riverain.

1913 (3 juillet) : Le ministère des Beaux-Arts fait savoir qu’il ouvre une instance de classement pour cet immeuble. En novembre, nouveau coup de théâtre : le ministère ne juge pas l’hôtel d’un intérêt suffisant pour le classer, dans les conditions où il se trouve. Il préconise le transport du pavillon appartenant à la Ville et sa réédification en un autre lieu.

1914 (juin) : La Ville fait démolir une annexe de l’hôtel.

1922 (23 juin) : L’hôtel est finalement classé monument historique, avec l’accord de la Ville, sous réserve que sa conservation ne fera pas obstacle à la construction du quai projeté. Cependant aucun entretien n’y est pratiqué. La demeure est louée à un blanchisseur.

1937 : Une partie de la haute toiture de la portion de l’hôtel appartenant à la Ville, du côté du boulevard, s’effondre. Elle est abattue.

1938-1940 : Construction du quai du Roi-de-Pologne, sur 180 m seule-

ment.

1957-1960 : Une première restauration est menée sur ce qui reste du bâtiment. Un incendie accidentel survient en 1960.

1963 : La Ville achète l’hôtel et le fait restaurer dans la décennie qui suit.

1969 : Il est mis à la disposition du ministère des Affaires culturelles pour trois ans, renouvelables, afin d’y établir un dépôt de fouilles archéologiques. On projette également – sans que cela soit suivi d’effet – d’y installer un petit musée dédié à l’écrivain angevin et critique gastronome Curnonsky.

1986 : L’hôtel est illuminé pour Noël. L’intérieur est restauré.

1987 (28 mars) : Inauguration officielle du bâtiment, confié à l’association AVF Angers (Accueil des villes françaises). Pour l’occasion, une exposition intitulée « Promenade sur le quai Ligny, de l’hôtel du Roi-de-Pologne au cirque-théâtre », est organisée.

2023-2024 (juillet) : Tout en restant le siège d’AVF Angers, le bâtiment abrite temporairement les bureaux de l’Institut municipal, avant d’accueillir l’Association généalogique de l’Anjou en juillet 2024.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique consacrée à l’architecture avec la première abbaye, Saint-Aubin. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D’ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Disparition du musée Saint-Jean : inquiétudes au conseil municipal



Le musée archéologique Saint-Jean, vers 1930.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISET, 9 FI 414

Le 26 juin 1967, le conseil municipal approuve l’acquisition des tapisseries du Chant du Monde de Jean Lurçat. Le projet définitif de contrat avec Simone Lurçat n’est présenté qu’en septembre. Il faut régler la question de l’engagement de la Ville quant à la construction d’un musée de la « tapisserie moderne » et celle de l’affectation des sommes qui resteraient dues en cas de décès de Mme Lurçat.

Jean Sauvage demande où iront les collections qui sont au musée Saint-Jean : « Nous avons l’abbaye Toussaint qui, avec des salles assez grandes, permet d’installer les collections de Saint-Jean », répond Pierre Rouillard, adjoint à la culture. Les musées nationaux nous ont proposé une participation non négligeable à l’aménagement très sommaire. Il s’agit d’installer des rayonnages dont nous possédons une partie, et de transporter des vitrines. Il est entendu qu’à l’abbaye Toussaint les objets seront classés et rangés de façon à être visibles. Mais ce ne sera pas ouvert au public. »

« C’est dommage », intervient Mme Huet-Poisson. « Alors, dit Pierre Rouillard, il faudrait vraiment aménager l’abbaye Toussaint pour éviter que l’on nous reproche de mettre sous boisseau ce qui existe. Il a été convenu que les pièces les plus intéressantes seraient mises au premier étage du musée du logis Barrault, de façon à être visibles. »

Il précise que le nombre de visi-

teurs du musée Saint-Jean est de 700.

Jean Sauvage reprend : « Il n’est pas suffisamment signalé. Ce sont des connaisseurs qui y vont. C’est pour cela qu’il faut leur permettre de pouvoir continuer leurs visites et leurs études. » Il demande à qui il faudra s’adresser pour voir les collections de Saint-Jean. « Au conservateur », répond P. Rouillard.

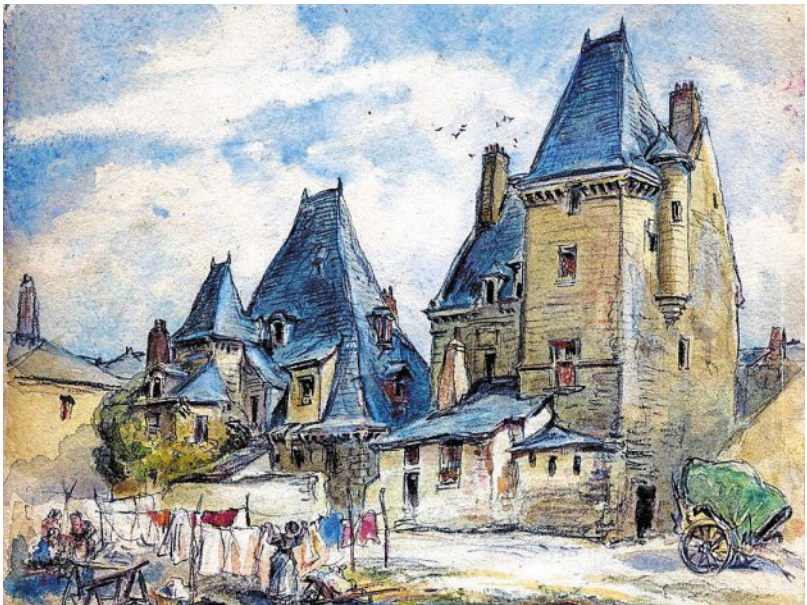
« S’il faut écrire une lettre, souligne Jean Sauvage, ce ne sera pas possible. C’est pourquoi je vous pose la question. Il y a des personnes qui s’émeuvent. J’aimerais avoir toutes indications concernant cela. »

Mme Huet-Poisson : « Il y a peu de jeunes qui visitent ce musée. Il y a pourtant des choses intéressantes. Je trouve qu’il est dommage que cela disparaisse à une époque où on essaie de rendre plus populaires les musées. »

P. Rouillard : « Cela ne disparaît pas. Au mois de septembre, on pourrait organiser une visite de l’abbaye Toussaint réaménagée. [...] On donne un coup de badigeon et un éclairage électrique très sommaire est prévu. Il faut assurer une fermeture plus sûre des portes et des fenêtres. » [...]

Quelques mois plus tard, le musée Saint-Jean est mis en réserve à l’abbaye Toussaint, pour laisser place aux tapisseries de Jean Lurçat. En 1978, l’abbaye est affectée à la bibliothèque municipale.

S.B.



Hôtel du Roi-de-Pologne, par Albert Robida, vers 1900.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 3 FI 377

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Un quartier commerçant en plein centre-ville

Le quartier est très resserré et commerçant, en plein centre-ville semble-t-il. La maison aux grandes arcades, à droite, était bien intéressante. On voit qu’en 1976, certaines rues étaient encore pavées à l’ancienne, un héritage, sinon du Moyen Âge, du moins du XIX^e siècle. Vous avez trouvé ? Rendez-vous dimanche prochain.

S.B.

Quelle est cette rue bien connue du centre-ville, ici en juillet 1976 ?

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 9 FI 10273



ÇA S’EST PASSÉ LE 15 JUIN 1838

L’inauguration du jardin fruitier

Le jardin fruitier – actuel jardin des Beaux-Arts – est issu d’une longue lignée de jardins, depuis celui de l’abbaye Saint-Aubin qui s’étendait jusqu’à cet endroit. Une concession de la Ville à la Société d’agriculture, sciences et arts transforme l’espace qui n’a pas été loti en jardin fruitier. Il est inauguré le 15 juin 1838, à la faveur de la deuxième exposition agricole, industrielle et artistique d’Angers, qui comporte pour la première fois une section d’horticulture, installée dans le jardin. Les exposants sont bien connus à Angers : Jean Cachet, André Leroy, Leroy frères du Grand Jardin, Bidault, Rous-

seau, Letemplier, Potard (jardinier de la comtesse de Dieuzie à la Romanerie)... André Leroy reçoit une médaille de vermeil pour sa collection de plantes en fleur. Ackermann, négociant en vin à Saumur, expose un régime de bananes à parfaite maturité provenant de ses cultures. L’amateur Félix Guérin, demeurant route de Paris, est distingué pour sa collection de roses (mention honorable) et pour sa rose thé silène, obtenue de semis (médaille d’argent).

S.B.